

### **COMMUNIQUE**

Le conseil municipal s'est réuni le 3 juin 2008. En début de séance, il a reçu les animateurs de Familles Rurales (Mlle HUMEAU et son adjoint en stage). Ceux-ci ont présenté aux élus les actions qu'ils mènent auprès des jeunes de nos communes. A Fontevraud, ils sont présents chaque vendredi soir. Ils relèvent que la demande est assez forte, que la fréquentation se situe entre 11 et 18 jeunes. Actuellement, un mini-camp de jeunes est préparé avec une motivation réelle.

Le conseil a délibéré ensuite sur les affaires suivantes :

- Le registre « CANICULE » récemment mis à jour a été présenté aux élus , seules 9 personnes s'y sont inscrites. Il est rappelé que les personnes pouvant avoir des difficultés en cas de possible canicule peuvent se déclarer en mairie.
- Les loyers des logements des écoles subissent une hausse au 1<sup>er</sup> juillet 2008, en application de l'indice de référence des loyers.
- Deux conventions d'assistance en maîtrise d'ouvrage sont passées avec le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de Maine-et-Loire. La première concerne l'aménagement de la zone des Perdrielles, la seconde l'aménagement du cœur du village (Place des Plantagenêts). Ces missions sont respectivement de 3 500 € et 4 000 €.
- L'élargissement du chemin du Petit Puits est envisagé. Un retrait d'alignement de 2 mètres sera demandé pour une première tranche. Les propriétaires seront tenus informés.
- Une partie du chemin des Ecoteries sera empierrée. Une plaque de rue est commandée pour ce chemin.
- Des travaux seront réalisés dans le chemin longeant les écoles (coût 10 702 € HT). Une partie de mur de soutènement sera reconstruite par l'entreprise DILLAY (882 €). Un éclairage public sera mis en place dans ce chemin.
- Une servitude de voirie sera créée pour un passage de canalisation au camp militaire.
- Les travaux d'éclairage de la place des Blatiers seront terminés prochainement.
- 23 lanternes d'éclairage public seront changées en différents quartiers (coût net pour la commune : 7 900 €).
- Un câblage France Télécom sera changé rue de Luzerne (7 000 €).
- Les services de la DDE ont été sollicités pour étudier un nouveau plan de circulation des campings-cars en direction du parking AFN. La DDE pourra s'associer au CAUE dans les études programmées ci-dessus. Ces dernières viendront alimenter les premières réflexions sur le diagnostic d'un nouveau Plan Local d'Urbanisme.